



CONVOCAATION

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée pour le

mardi 30 novembre 2021 à 20h00

à la salle Tauredunum aux Evouettes

Ordre du jour :

1. Lecture du protocole
2. Présentation du budget 2022
3. Approbation du budget 2022
4. Présentation du plan quadriennal
5. Modification du RCCZ, PAD et PAZ – décharge du Châtelet
6. Divers

Selon les dispositions légales, le budget de l'exercice 2022 est soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Il est déposé au Greffe communal, où chaque citoyen a la possibilité de le consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Le budget peut aussi être téléchargé sur le site Internet www.port-valais.ch.

Administration communale
de Port-Valais

ATTENTION : EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE DUE A LA COVID-19, LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE LORS DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE.

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.